

COMMEMORATION DU 19 MARS 2021

Messieurs les anciens combattants,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le représentant de la Gendarmerie,

nous sommes réunis aujourd'hui afin d'honorer la mémoire et d'exprimer notre respect pour tous les morts de la guerre d'Algérie, des combats au Maroc et en Tunisie : militaires mobilisés pour leur pays, mais aussi victimes civiles des combats. Comme dans toutes les guerres, et peut-être encore plus que dans toutes les guerres, les victimes n'étaient pas ceux qui étaient responsables des événements ; telle est la dure réalité de la guerre !

Sont morts de la guerre d'Algérie des soldats français, jeunes conscrits, trop jeunes pour mourir, embarqués dans l'enchaînement de la violence, quelles que soient leurs opinions et leur éthique ; d'autres jeunes français, nés en Algérie et qui se faisaient l'illusion que c'était leur patrie ; des algériens qui voulaient seulement vivre libres sur leur territoire ; des magrébins qui, de leur côté, avaient choisi de servir la France et qui furent considérés comme des traîtres par le peuple dont ils faisaient partie. Bien sûr aussi des protagonistes engagés consciemment dans le conflit : militants de l'indépendance, revendiquant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme l'affirme la loi internationale aujourd'hui, et, face à eux, des militants du colonialisme, cherchant à asservir des peuples pour leur soutirer ce qui a fait notre richesse, sans donner à ces peuples les mêmes droits qu'à tous les citoyens. Leurs objectifs étaient inconciliables.

Mais ce qui rend la réconciliation encore plus difficile après plusieurs générations, c'est que cette guerre a été sale, que toutes les valeurs humaines ont été perdues au profit de méthodes inavouables... Nous avons à assumer tout ce passé.

Nous avons à honorer les morts... Nous avons aussi à honorer les accords d'Evian, qui mettaient fin en principe à la guerre le 19 mars, bien que la violence ait continué au delà de cette date ; des accords qui mettaient fin à la présence française en Algérie, tournant ainsi la page de la France comme puissance coloniale ; des accords courageux, alors que la France était divisée, déchirée. Puis, le 3 juillet 1962 était proclamée l'indépendance de l'Algérie, après que 90 % des français eurent approuvé les accords d'Evian par un référendum, le 8 avril de la même année.

C'est pourquoi nous avons aussi à honorer tous ceux qui ont voulu la paix, qui ont construit la paix et tous ceux qui, depuis, se mobilisent pour la réconciliation ; ceux qui mènent la coopération entre les peuples et les nations et qui, sans relâche, malgré toutes les formes de violence, développent un esprit de tolérance. N'oublions pas qu'ils sont les plus nombreux même si l'on parle davantage de ceux qui sèment encore et toujours la guerre.

Permettez-moi d'associer dans cet hommage, aujourd'hui, c'est l'esprit de la loi, les morts pour la France, toutes les victimes civiles et militaires des combats d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, et aussi tous ceux qui se sont mobilisés pour la paix, comme ceux qui agissent, depuis, pour un monde de liberté, de justice, de respect et de coopération, ainsi que le proclame la devise de la France et qui fait notre honneur : liberté, égalité, fraternité.

Je vous remercie.

Jean-Luc Véret